

COMITE DE QUARTIER

De Rothéneuf-Le Pont

Maison de quartier

Rue Mac Donald Stewart

35400 SAINT-MALO

Tél. 06 81 82 04 26

<http://www.saint-malo-rotheneuf.com>

rotheneuflepont@gmail.com



Comité de Quartier de Rothéneuf-le Pont Réunion Mardi 24 Octobre 2023

Présents :

Noëlle MERON	Présidente
Yveline FOUCAUD	Trésorière
Fabienne MOREAU	Secrétaire
Roger NOBILET	Trésorier Adjoint
Mireille Morice	Secrétaire Adjointe
Pierre LACAN	Administrateur

Excusés :

Claudette DONET	Administratrice
Pierre LE HERAN	Vice-Président

Représentant la Mairie :

M. Jacques HARDOUIN – Conseiller municipal

La Présidente Mme MERON ouvre la séance à 18h 30, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Elle fait part des réponses apportées par écrit par M. Le Maire à la suite des différentes questions posées lors de la réunion du 4 Juillet dernier.

QUESTIONS :

✚ **Fuites d'eau près des baies intérieures de la Salle de Quartier** : Après l'achèvement de la phase des constats et expertises d'assurance, les réparations seront effectuées par les services de la Mairie avant la fin de l'année.

✚ **Rue du Goéland** : le panneau 30km/h n'est pas respecté. Les vitesses de circulation seront analysées sur ce secteur et en fonction des résultats il sera procédé à des marquages supplémentaires au sol.

En sortant de cette rue, la priorité à droite doit être respectée.

Précision de M. HARDOUIN : les priorités à droite sont de plus en plus fréquentes sur la commune (Ex : avenue des Portes Cartier à Paramé).

✚ **Fibre Optique** : Plusieurs adhérents se plaignent de la lenteur des travaux de raccordement de la fibre optique, d'autres se plaignent d'une très mauvaise qualité de connexion.

Réponse : M. le Maire a récemment rencontré la Haute Direction d'Orange à qui il a fait part des soucis rencontrés sur Saint-Malo : il s'est engagé à suivre le dossier de plus près. A sa demande, nous allons lui communiquer la liste des personnes non raccordées avec leurs coordonnées exactes. Si vous êtes concerné, ne pas hésiter à communiquer au Comité de Quartier par mail, vos coordonnées si vous êtes concerné. Il semblerait que le secteur de la rue de la Roche et de la Varde, entr'autres fassent partie des zones en difficulté.

✚ **Carrefour des Fontenelles et du Bd John Kennedy** : les avaloirs sont dangereux mais nécessaires pour l'écoulement des eaux de pluie et ne peuvent pas être supprimés.

✚ **Pistes cyclables** : - un plan vélo est à disposition sur le site Internet de la Ville de Saint-Malo. A notre demande, celui-ci sera également inséré dans un futur Malo Mag. Lorsque la frange sud de Rothéneuf sera aménagée, la Mairie fera en sorte qu'il y ait une continuité des voies vertes

Des supports à vélos (2 ou 3 arceaux) seront installés près de la rue du Clos Poucet.

La Zone du Parking du Davier va être réaménagée, des pistes cyclables seront incluses dans le projet futur.

Souhaits et remarques entendus :

- Le fléchage aux feux du carrefour du Pont permettant de tourner à droite vers la rue du Cdt L'Herminier sur la piste cyclable n'est pas lisible. Il est souhaitable que soit indiqué, par une pancarte, la possibilité de rejoindre le Centre Bourg par cette voie (plus facile que par la montée du Boulevard de Rothéneuf).
- A partir de la barrière de la rue de la Varde, la zone est quasiment piétonne, pourtant des personnes empruntent cette zone à vélo et à grande vitesse ce qui peut être dangereux pour les piétons et les enfants.
- Un riverain de la Tour du Bonheur demande que des arceaux à vélos soient installés près de la barrière du fort, ainsi qu'une place de stationnement pour personnes en situation de handicap. La mise en place de ces équipements est à l'étude pour une réalisation envisagée au printemps prochain. Une corbeille sera également installée à proximité du lampadaire.

✚ **Enlèvement des ordures ménagères et recyclables** : Depuis les options de recyclage récemment mises en place, les poubelles de déchets ménagers restent presque vides en comparaison aux poubelles de recyclage.

Pour information, au 1^{er} Janvier 2024, les déchets organiques ne devront plus être mis dans les poubelles marrons. Pour les personnes n'ayant pas de composteur, il sera possible de déposer ceux-ci dans les jardins solidaires qui sont au nombre de 3 à Saint-Malo.

Les habitants de St Malo ont la possibilité de demander un bac bleu de plus grande contenance sur simple appel au service dédié de St Malo Agglomération via le numéro vert 0800 80 10 61 ou, sur simple demande sur le nouveau site internet de l'Agglo stmalo-agglomeration.fr dans la rubrique « demander un bac »

Remarque des habitants : pourquoi ne pas intervertir les tournées, toutes les semaines pour les recyclables et tous les 15 jours pour les déchets ménagers.

Demande de containers enterrés sur le parking du Davier :

La Mairie est en pleine réflexion sur l'aménagement du parking du Davier et Il paraît prématuré d'envisager l'installation de bacs enterrés à cet endroit comme cela a été demandé.

Plage du Val, odeurs nauséabondes à proximité des bacs enterrés :

M. le Maire a demandé au service concerné de St Malo Agglomération de bien vouloir mener les investigations nécessaires afin de déterminer la provenance de ces odeurs et d'y remédier.

Autres remarques :

- Des déchets de tonte sont mis dans les bacs en face de la rue de la Crolante. De plus en plus de villes incitent à garder les tontes pour le paillage.
- Les papiers ne doivent plus être emportés à la déchetterie mais doivent être mis dans les containers prévus dans la ville.
- Rue de la Roche : Des sacs toutounettes souillés sont déposés derrière les bateaux, la poubelle doit être remontée pour que les propriétaires de chiens puissent y déposer les sacs souillés.
- Rue Tristan Corbière le poteau signalé enlevé va être remplacé.

✚ **ELECTRICITE :**

- Les lumières de la voie publique, éteintes à partir d'une certaine heure, sont reconnues pour

l'économie d'énergie obtenue, les habitants encouragent cette initiative.

- Angle rue des Petits Ports et de la rue des Mousses : l'éclairage ne fonctionne plus,
- Allée Saint-Louis, depuis plusieurs années un éclairage doit être installé, quand cela sera-t-il réalisé ?
- Rue de la Teisserie : il est demandé à ce que les lignes électriques soient enterrés.

VOILE ET PLAISANCE :

- Cale du Minihic : servira-t-elle un jour de base nautique ? Réponse de Mr HARDOUIN, conseiller municipal : ce n'est pas prévu durant ce mandat.
- Le parking de l'Ecole de Voile, à proximité de la plage du Havre est en très mauvais état dû aux racines des arbres quand sera-t-il refait ?
- Parking plaisance plage du Pont. Idée émise : imposer un prix de location qui limiterait les bateaux ventouses et permettrait le turn over.

DIVERS :

- Les passages piétons entre le bourg et la plage du Havre, et devant le commerce Ruellan, sont invisibles, est-il possible de les réaménager ?
- Toilettes Plage du Val : lorsque le sol est mouillé (notamment après le passage des personnes d'entretien) il devient très glissant Un revêtement antiglisse serait souhaitable,
- Rochers Sculptés : une signalétique appropriée serait nécessaire rue des Létruns car plusieurs voitures s'engouffrent dans cette rue, au lieu de continuer tout droit.
- GR 34 : mal indiqué au départ de la plage du Val. Solution proposée : mettre une indication dès le départ de la digue.
- Secteur Tour du Bonheur et de l'abbaye : quand la séparation des Eaux Pluviales et des Eaux Usées aura-t-elle lieu ? Ce dossier est pris en charge par Saint-Malo Agglomération.
- Parking situé dans la rue du Commandant L'Herminier, près de Phytomer, aucun projet n'est encore arrêté à cet endroit, M. le Maire précise que le terrain ne sera pas construit.
- Une recrudescence des nids de frelons asiatiques a été observée dans le quartier. Il est nécessaire de mettre des pièges et de faire extermier les nids rapidement. Pour toute démarche à effectuer, consulter le lien suivant :
<https://www.stmalo-agglomeration.fr/vie-quotidienne/nature-et-climat/biodiversite/frelon-asiatique-lagglo-vous-aide/>

Parc du Nicet – actuellement les livres déposés sur les étagères en plein vent et non abritées de la pluie sont éparpillés et détrempés, une boîte à livres digne de ce nom est nécessaire à cet endroit.

ANIMATIONS -

La 15ème édition du Marché des Créateurs a rencontré un franc succès. Sa fréquentation a avoisiné les 6 000 visiteurs. Nous remercions vivement les personnes du quartier qui nous ont aidé.

La Présidente rappelle les manifestations à venir :

- **Lundi 13 Novembre à 18h30** se tiendra une Réunion publique sur le **PLU et sa révision** - Salle de quartier de Rothéneuf,
- **Jeudi 23 Novembre à 14h - La Grande Dictée** : Le Comité de Quartier de l'Intra-Muros, en partenariat avec le lycée de l'Institution/La Providence, informe les habitants de St-Malo qu'un concours de dictée est organisé dans l'amphithéâtre du lycée.
Pour y participer, Il faut s'inscrire par mail intramalo@gmail.com
Ouverture des portes à 13h30 : aucun retard ne sera toléré. (Cf affiche ci-jointe).
- **Vendredi 15 Décembre à 20h15**
Culture dans tous ses quartiers - Bal Swing avec la contribution de la Compagnie des Jazz et danseurs de swing. Salle de quartier de Rothéneuf – Gratuit
- **Sessions de prévention routière** : *Voir document joint* - La Police Municipale propose et organise gracieusement une remise à niveau, à destination du public senior de plus de 50 ans.

Ces sessions se déroulent à la Maison de la Famille sur inscription préalable : <https://www.ville-saint-malo.fr/contacts/maison-de-la-famille-3/> **N'hésitez pas à vous inscrire.**

- La liste des activités qui se déroulent dans la salle de quartier de manière récurrente est affichée.

La Présidente clôture la réunion qui s'achève à 19H 15.

Le mardi 28 novembre 2023 à 18 heures 30 se tiendra **l'Assemblée Générale** du Comité de quartier.

Cette réunion sera précédée à **17 heures 30** d'une **Assemblée Générale Extraordinaire** lors de laquelle seront présentés les nouveaux statuts du Comité de quartier

- RAPPEL -

Nous vous rappelons que le 0800 80 30 50 est le numéro « vie quotidienne » mis en place par la Mairie. N'hésitez pas à appeler ce numéro pour signaler un problème.

Site Internet du Comité de quartier : www.saint-malo-rotheneuf.com